



## COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, Le 6 mars 2012

### **Les Tours Hermitage Plaza franchissent une nouvelle étape, l'obtention du permis de construire marque un nouveau tournant**

Le permis de construire du programme **Hermitage Plaza**, situé dans le quartier d'affaires de Paris -La Défense a été délivré ce jour.

Conçu par le **Groupe Hermitage** et dessiné par l'architecte Sir **Norman Foster**, le projet offre une mixité d'usages inédite en Europe, au sein d'un ensemble élancé et élégant de deux tours de 320 mètres. Complété par un podium ouvrant sur un mall commercial permettant de nombreuses animations, l'ensemble offrira des appartements de très grande qualité avec des vues époustouflantes, un hôtel cinq étoiles, des bureaux de classe A, deux centres de spa/thalassothérapie avec piscines, des restaurants, sky bars et lounges, deux auditoriums, une galerie d'art contemporain, une résidence étudiants et des espaces culturels.

Elles s'élèveront au-dessus d'un vaste socle de près de 2 ha aménagé en vaste place publique, avec des rues piétonnes bordées de magasins, de boutiques, de restaurants et de cafés.

Fort de ce permis de construire, et du départ du dernier locataire de l'immeuble Infra, le Groupe Hermitage devrait être en mesure de démarrer les travaux préparatifs de désamiantage à partir du 15 mars 2012.

Fruit d'une concertation étroite avec le Département des Hauts-de-Seine, la Ville de Courbevoie, l'Epadesa, Defacto et les riverains, Hermitage Plaza permettra aussi d'ouvrir pour la première fois des liaisons piétonnières entre La Défense et les rives de la Seine, vers Neuilly.

*« Ce permis de construire démontre le savoir-faire technique et les compétences de nos équipes »* déclare **M. Emin Iskenderov**, PDG du Groupe Hermitage et d'ajouter *« ce programme exprime clairement notre volonté de faire de La Défense, avec les autorités locales, un quartier attractif, exemplaire sur le plan de la mixité sociétale et environnementale et de développer sa vitalité y compris le soir et week-end »*.

## **A propos :**

**Groupe HERMITAGE**, promoteur – investisseur, est présent sur le marché français depuis 2004. Membre de la Fédération des Promoteurs-Constructeurs, HERMITAGE est le seul acteur d'origine russe dans le domaine de la promotion immobilière sur le marché d'Europe Occidentale. Dans le cadre de sa diversification, le Groupe HERMITAGE a lancé, en 2010, la marque IMMOVI, destinée à signer toutes ses opérations résidentielles dans la deuxième couronne d'Ile-de-France. Le Groupe destine désormais sa marque HERMITAGE aux opérations de très grande envergure à Paris et en première couronne pour lesquelles il dispose, à ce jour, d'un potentiel de développement dépassant 700.000 m<sup>2</sup>.

Le Groupe HERMITAGE a livré, en 2008, sa première opération résidentielle de 300 logements de standing à Montévrain, à côté de Disneyland Paris. Ce projet a permis à HERMITAGE de valider sa vision du marché résidentiel français. « Le Jardin des Muses » à Massy s'inscrit dans la lignée de ce premier programme et sera livré fin 2012/ début 2013.

HERMITAGE a ouvert la série de ses grands projets d'envergure avec HERMITAGE PLAZA, la première tour mixte en France, qui sera située à Paris - La Défense.

<http://www.hermitage.fr/#>



## **Contacts Presse**

**Galivel & Associés : Carol Galivel / Julien Michon** - Tél : 01 41 05 02 02 - Fax : 01 41 05 02 03  
21-23, rue Kloch 92110 Clichy – [galivel@galivel.com](mailto:galivel@galivel.com)